

Document

Le Medef pour une hausse de la TVA compensée

(Reuters)

17 janvier 2012

Le patronat français est favorable à une hausse de la TVA épargnant les produits de première nécessité qui serait compensée par une baisse des charges patronales et salariales, a dit mardi sa présidente Laurence Parisot.

La présidente du Medef s'exprimait devant la presse à la veille d'un sommet convoqué à l'Élysée par Nicolas Sarkozy avec les partenaires sociaux pour apporter des réponses à la crise qui a amené le chômage à son plus haut niveau depuis onze ans.

Laurence Parisot, qui a dit ne pas souscrire à l'expression de "*TVA sociale*" concernant une opération consistant à augmenter cet impôt pour soulager les entreprises, a déclaré qu'elle souhaitait que l'opération s'accompagne aussi d'une hausse de la CSG (Cotisation sociale généralisée), ponctionnée sur tous les revenus, du travail comme du capital.

Elle s'est déclarée ouverte à la discussion sur ce terrain et a salué la contre-proposition du patron de la CFDT François Chérèque.

"Désormais il est reconnu que le coût de production dans notre pays nous affaiblit tous. Nous sommes sur le point de franchir une étape nouvelle", a-t-elle dit.

Priée de dire si elle avait pu déterminer si les salariés seraient gagnants ou perdants dans ce transfert fiscal, elle a déclaré qu'elle l'ignorait et qu'elle avait demandé des simulations à l'administration fiscale.

La gauche et une partie des syndicats estiment que le calcul est vite fait, et qu'il est négatif pour les salariés, certains parlant même de "*plan d'austérité déguisé*". Certains économistes s'inquiètent de l'effet sur la croissance d'une réforme qui amputerait le pouvoir d'achat.

Le Medef proposera aussi au sommet de mercredi des "accords de compétitivité" dans les entreprises qui permettraient de moduler le temps de travail, les salaires et les emplois en fonction de l'activité.

Elle n'a fourni aucun détail sur ce point que les syndicats de salariés voient comme une nouvelle remise en cause de la semaine de travail de 35 heures. "*Nous encourageons cette piste et la considérons comme efficace économiquement et équitable socialement*", a-t-elle dit.

Le Medef assure enfin pouvoir assurer 60.000 embauches en 2012 avec le dispositif appelé "*Préparation opérationnelle pour l'emploi*", qui consiste à aider les entreprises à embaucher des chômeurs ne correspondant pas totalement aux profils recherchés mais qui bénéficieraient d'une formation.